

## Motion

### concernant la destinée de l'Auberge de la Douane

Monsieur le Président du Conseil,

Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

C'est le silence déconcertant au sujet de l'avenir de l'Auberge de la Douane, qui me contraint d'intervenir aujourd'hui par voie de motion.

En effet, depuis un an, aucune information ne nous a été fournie par la Municipalité. C'est en lisant la presse locale et régionale que j'ai pu trouver quelques menues indications à ce sujet.

Pourtant, il est question d'un établissement d'importance, faisant partie d'une salle qui représente le cœur de notre ville.

C'est pendant la deuxième partie de 2019 que la municipalité a été mise au courant de la fin du bail de l'Auberge pour fin décembre 2019. C'est à avant l'apparition de COVID. Donc l'apparition de cette maladie, en mars 2020, ne doit pas être utilisée comme excuse pour des éventuels retards.

Je demande à la Municipalité de dresser un rapport pour indiquer

- Quelles sont les options retenues pour l'exploitation de L'Auberge de la Douane ?
- Détailler les opérations réalisées à ce jour.
- Quand un préavis sera présenté au Conseil communal ?
- A quelle date envisagez-vous la fin des travaux ?
- Est-il suffisamment pris en considération que cet établissement pourra devenir un point important de notre commune compte tenu de l'implantation des services cantonaux de l'agriculture ?

Je remercie la municipalité de l'attention et des suites qu'elle ne manquera pas de donner à la présente motion.



Daniel Perret-Gentil